

Approbation de la composition nominative de Comité Particulier

**Comité Particulier de l'application : QB-CYCLE DE L'EAU**  
QB 08  
QB 10

**Président : SANCHEZ Angel, UNCP**  
**Vice-Président : JAAFAR Walid**  
**Secrétaire : MOREAU Gildas, CSTB**

	Membre titulaire, représentant de l'organisme						Membre suppléant, le cas échéant					
	Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Date de reconduction (**)			Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Date de reconduction (**)		
				Date de nomination + 3 ans	Date de nomination + 4 ans	Date de nomination + 5 ans				Date de nomination + 3 ans	Date de nomination + 4 ans	Date de nomination + 5 ans
<b>Collège : Fabricants</b> Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 4 à 7	CONRARD Laurent	COCHEBAT	03/04/2018				CHATELAIN Eric	COCHEBAT	03/04/2018			
	DIVANACH Michel	ALIAxis	03/04/2018				PEREZ Fabien	ALIAxis	03/04/2018			
	MANRY Luc	WAVIN FRANCE	03/04/2018									
	MEILLE Fabrice	VALSIR / DVF	25/03/2019									
	OLIVERO David	IFT	03/04/2018				BERTHEOL Régis	IFT	26/03/2019			
	X	X	03/04/2018									
<b>Collège : Utilisateurs / Prescripteurs</b> Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 4 à 6	FAURE Etienne	PUM PLASTIQUES	03/04/2018									
	X	X	03/04/2018									
	SANCHEZ Angel	UNCP	03/04/2018									
	X	X	03/04/2018									

	Membre titulaire, représentant de l'organisme						Membre suppléant, le cas échéant					
	Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Date de reconduction (**)			Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Date de reconduction (**)		
				Date de nomination + 3 ans	Date de nomination + 4 ans	Date de nomination + 5 ans				Date de nomination + 3 ans	Date de nomination + 4 ans	Date de nomination + 5 ans
<b>Collège : Organismes techniques et administrations</b> Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 2 à 4	X	X	03/04/2018									
	MOREAU Gildas	CSTB	03/04/2018				JAAFAR Walid	CSTB	03/04/2018			

(\*) Le nombre et l'intitulé des collèges sont ceux définis dans le référentiel de certification

(\*\*) Le mandat du membre est établi pour une durée de trois ans. Ce mandat est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives d'un an dans la limite de trois renouvellements sauf dénonciation sans juste motif par le CSTB ou le membre, par lettre recommandée avec accusé de réception, trois mois avant l'échéance de la période en cours lors du renouvellement. Le symbole X signifie que le membre n'a pas autorisé la publication des informations le concernant sur le site internet du CSTB.

**Composition nominative 18 approuvée le : 26 Mars 2019**

**Par le responsable d'application Gildas MOREAU**